



Les fiches HST

COMMENT CONSULTER LA BASE « LES CMR DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL EN 2020 – DONNÉES SUR L'UTILISATION EN FRANCE »

La base de données « les CMR dans le milieu professionnel en 2020 », mise en ligne en février 2023 sur le site Web de l'INRS, apporte une information sur la présence des substances CMR en France en fournissant les quantités importées, exportées et produites en 2020. Elle permet également de connaître les différentes utilisations des substances et la possibilité ou non de substitution. Elle regroupe 554 substances CMR classées 1A et 1B de la 15^e adaptation au progrès technique (ATP) du règlement (CE) n° 1272/2008 modifié.

En se basant sur le règlement (CE) n° 1272/2008 modifié (CLP : Classification, Labelling, Packaging), un inventaire de l'utilisation de substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR), classées CMR 1A et 1B en France en 2020, a été réalisé par l'INRS¹. Les résultats sont présentés dans la base de données intitulée « Les CMR dans le milieu professionnel en 2020 – Données sur l'utilisation en France ».

Quelles informations sont contenues dans la base ?

Pour chaque substance identifiée par son nom ou son numéro CAS, la consultation de la base permet de connaître, en plus de sa classification CMR selon le règlement CLP, les quantités importées, exportées et produites, les utilisations et substitutions éventuelles, des informations sectorielles sur les établissements dans lesquels des mesures d'exposition ont été faites par les laboratoires interrégionaux de chimie des Carsat, de la Cramif et de l'INRS.

Comment utiliser la base ?

La base est disponible sur www.inrs.fr, rubrique « Publications/Outils/Toutes les bases de données » ou directement par le lien : <https://www.inrs.fr/cm2020>. En page d'accueil se trouve l'interface pour la recherche qui se fait soit par nom, numéro CAS ou CE, soit par un ou plusieurs mots clés (Cf. Figure 1). La fiche de la substance sélectionnée se compose de cinq onglets.

Les CMR dans le milieu professionnel en 2020

Données sur la production et les utilisations en France

Cette base de données dresse pour l'année 2020 un état des lieux de l'utilisation professionnelle des substances chimiques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) en France.

Elle regroupe 554 CMR classés 1A et 1B selon la 15^e ATP (adaptation au progrès technique) de l'annexe VI du règlement (CE) n° 1272/2008 modifié (CLP). Pour chaque CMR, elle fournit des informations sur les quantités importées, exportées ou produites en France, les utilisations professionnelles et les éventuelles substitutions. Une information sur les secteurs, les emplois et les tâches décrits dans la base de données d'exposition professionnelle Colchic^[1] est également fournie. Les procédés classés cancérigènes ne sont pas inclus dans cette base. Lorsqu'une information est manquante, le champ n'apparaît pas.

[1] La base de données d'exposition professionnelle aux agents chimiques Colchic regroupe l'ensemble des mesures d'exposition effectuées sur les lieux de travail par les huit laboratoires interrégionaux de chimie (LIC) des Carsat/Cramif et les laboratoires de l'INRS. Elle est gérée par l'INRS et a été créée en 1997 à l'initiative de la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam). À ce jour, Colchic compte plus d'un million de résultats pour 745 agents chimiques.

Définissez votre recherche

Nom usuel
valeur à saisir pour Nom usuel

Numéro CAS
valeur à saisir pour Numéro CAS

Numéro CE
valeur à saisir pour Numéro CE

Terme(s) recherché(s) :

Effacer la recherche Rechercher

↑ FIGURE 1 Page de connexion.



↑ FIGURE 2 Exemple d'import/export et production pour une substance.

Le 1^{er} onglet « Généralités » reprend le nom de la substance, ses synonymes, les numéros identifiant la substance (CAS, CE et INDEX), la classification CMR, la formule chimique et la mention de la présence ou non d'une VLEP et, le cas échéant, de son caractère réglementaire.

Dans le 2^e onglet « Import/export et production », les informations sur les quantités importées et exportées en 2020, en tonnes par an, sont mentionnées avec le code et le libellé de la substance ou de la famille de la substance. Si la substance a été produite en 2020 en France, le tonnage fourni par Eurostat est indiqué dans cet onglet en tonnes/an ; il peut être noté « Confidentiel » si le nombre d'unités productrices est inférieur à 3 ou si l'une d'entre elles représente plus de 80 % du total de la production. Lorsqu'il est disponible, le tonnage entrant dans l'Union européenne est mentionné (Cf. Figure 2).

Le 3^e onglet reprend les différentes utilisations identifiées dans les sources d'information consultées.

Le 4^e onglet est complété par les substitutions existantes.

Le 5^e onglet concerne les données de la base Colchic avec le niveau de mesurage (Faible, Moyen, Élevé).

POUR EN SAVOIR PLUS

- SAVARY B. – Substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) en 2020 : évolution de leur utilisation en France depuis 2005. *Hygiène & sécurité du travail*, 2023, 271, NT 108, pp. 64-73.

Les secteurs d'activité investigués par les Carsat, la Cramif et l'INRS sont listés, ainsi que les métiers et tâches associés. Afin de connaître les niveaux d'exposition de la substance sur la période 2016-2020, mais également sur une autre période, il est possible de consulter l'outil d'exposition aux substances chimiques par situation de travail, accessible sur : <https://outil-expo-rch-rb.inrs.fr> ●

1. Voir dans le même numéro : SAVARY B. – Substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) en 2020 : évolution de leur utilisation en France depuis 2005. *Hygiène & sécurité du travail*, 2023, 271, NT 108, pp. 64-73. Accessible sur : <https://www.inrs.fr/publications/hst/notes-techniques.html>



Conception-rédaction :
Barbara Savary, INRS, département
Métrologie des polluants.